

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	5 144 104	37,88	118,89	5 377 000	2 036 808	37,88%	2 036 807,60 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	43 131	76,26	208,79	46 000	34 317	76,26%	34 317,00 €
Taxe d'habitation (TH)	268 842	18,26	68,74	212 600	38 781	18,25%	38 781,25 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
<b>Total</b>					<b>2 109 906</b>		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	2 109 905,85 €

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité  =	2 109 906	
Taxe foncière non bâties (TFNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			Produit total de référence (total colonne 5)

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			248 621	461 235	889 103	- 167 230	1 431 629

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7) <b>2 109 905,85 €</b>	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) <b>1 431 629</b>	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024 <b>3 541 534,85€</b>
--	---	---	---	---

A TOULOUSE

Le 15 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,

HUGUES PERRIN

DIRECTEUR REG. DES FINANCES

Le

Pour la Préfecture,

Le 09/04/2024

Pour la Commune,

de Bossières



*Le Maire*  
*Coché MAUREL*

